

N°36  
JUILLET  
2009

## BIOETHIQUE 2009

2 BRÈVES

3 EDITO

**Bioéthique  
2009**

4 TRIBUNE LIBRE

« **Debout les  
morts !** »

6 JURIDIQUE

**Dépens, Frais  
Irrépétibles,  
Dommages et  
Intérêts**

7 SÉCURITÉ

**Cartographie  
des agressions**

8 TRÉSORERIE  
ENTR'AIDE

9 TRIBUNE LIBRE

11 TABLEAU  
DÉPARTEMENTAL

**Nouveaux  
inscrits**

16 ACTIVITÉS  
EXTERIEURES

**Conseillers  
ordinaux**



EN BREF • EN BREF

### Médecins spécialistes en Médecine Générale Proposez-vous comme Maîtres de Stage

En accueillant dans votre cabinet et lors de vos tournées de visites un étudiant en médecine, ou un interne de médecine générale, vous participerez à une action civique (au demeurant rémunérée) pour promouvoir chez nos jeunes confrères la vocation de généraliste, qui a besoin d'être stimulée, car cette désaffection risque d'être catastrophique.

Pour ce faire contactez [www.isnar-img.com](http://www.isnar-img.com) ou [www.anemf.org](http://www.anemf.org)

EN BREF • EN BREF

### Attention ! les médecins remplaçants doivent être immatriculés à l'URSSAF

Pour tout contrat générant un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 3 000 euros du fait de l'activité du remplaçant, une immatriculation de celui-ci à l'URSSAF est obligatoire.

Le numéro d'affiliation à l'URSSAF devra figurer sur le contrat de remplacement.

Enfin il faut savoir que le remplaçant comme le remplacé, peuvent être sanctionnés, en cas d'omission de cette déclaration.

EN BREF • EN BREF

### AMU - CENTRE 15

Il est rappelé aux médecins de garde qu'il est très important qu'ils confirment au début de leur prise de garde leur présence effective en téléphonant à l'AMU sur une ligne privilégiée :

**01.47.10.70.10**

**ATTENTION  
nouveau numéro**

Nos confrères pourraient aussi avoir l'obligeance de préciser leur mode d'exercice :

- garde statique au cabinet
- garde statique dans MMG
- garde mobile avec visites

et le numéro de téléphone où les joindre. Ceci, pour une bonne harmonisation de la PDS, une meilleure efficacité de la régulation et une meilleure réponse aux urgences.

## MÉDECIN 92

est édité par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine de l'Ordre des médecins - 35, rue du Bac 92600 Asnières - Tél.: 01 47 33 55 35

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Jean-Claude LECLERCQ - Président

**RÉDACTEUR EN CHEF** : Jean-Alain CACAULT

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION** : Philippe HERMARY

**COMITÉ DE RÉDACTION** : François Romain, Bruno Vuillemin, Yann Lefevre, Gérard-Henry Genty, Philippe Bidault

**ASSISTANTES DE RÉDACTION** : Danièle Mezzabotta, Anne-Marie Saufier, Annette Perotti, Zaira Bahtit

**CONCEPTION RÉALISATION IMPRESSION** : IMPRESSIONS DIGITALES - 216, rue de Rosny - 93100 MONTREUIL - Tél.: 01 49 88 45 70 - Fax : 01 49 88 45 80

# Bioéthique 2009



Dr J. Claude LECLERCQ  
Président

En cette période de révision des lois de bioéthique, nos législateurs voient fondre sur eux de graves responsabilités pour les décisions qu'ils vont être amenés à prendre.

Tout ce qui est possible à la science médicale d'aujourd'hui est-il moralement licite ? Telle est la question qu'ils devront à chaque instant se poser. Ils devront non seulement raisonner sur le présent mais se projeter dans l'avenir en extrapolant les progrès imminents de la technique ; car on ne révisé pas les lois tous les six mois. Ils devront pour cela établir, pour quelques années, des limites du permis et de l'interdit. Chacune des pratiques nouvelles a ou aura des avantages souvent très importants sur le plan médical, mais va souvent se voir opposer des inconvénients pratiques ou surtout conceptuels.

C'est ainsi que les trois religions monothéistes vont opposer à nombre de procédures le non respect absolu de l'intangibilité de la vie humaine.

**Le Diagnostic Prénatal (DPN)** qui concerne 800 000 grossesses en France chaque année (échographie, amniocentèse, biopsie du trophoblaste) permet d'accéder au caryotype et d'éliminer, par interruption de grossesse, les malformations incurables ou les trisomies.

Malgré la banalisation des interruptions de grossesses depuis la loi VEIL sur les IVG, il ne faut pas perdre de vue que le corps médical a le devoir de présenter honnêtement aux familles l'enjeu des investigations qui vont être proposées dès la première de celles-ci : l'échographie. La liberté « de ne pas savoir » doit leur être laissée. Néanmoins cette affirmation doit être nuancée par la possibilité qui va se développer des traitements de certaines maladies in utero.

**La Procréation Médicalement Assistée (PMA)** permet à des couples, jusque là privés d'accéder au bonheur d'une naissance, d'avoir cette joie (au prix d'une suite de contraintes lourdes mais librement acceptées). Doit-elle être réservée aux couples traditionnels uniquement ? N'oublions pas, en outre, qu'elle nécessite un tri des embryons, et une « réduction » embryonnaire.

**Le Diagnostic Préimplantatoire (DPI)** a été accusé d'eugénisme. Il évite le DPN, il se situe avant lui dans la chaîne pour éviter de supprimer la vie au cours de la grossesse. Il fait néanmoins, lui aussi, le tri des embryons pour éliminer une maladie génétique grave, familiale, incurable. En outre, il permet de créer des « bébés médicaments » pour guérir leur frère ou leur sœur aînés.

**Les traitements par des cellules souches** sont des progrès inouïs de la recherche médicale moderne. Les guérisons envisagées de maladies cardiaques, rénales, neurodégénératives incurables sont un espoir extraordinaire.

Comment les refuserait-on ? Leur recueil est très encadré. La loi interdit de créer des embryons humains pour la recherche (les dérogations ne concernent que ceux déjà créés pour la PMA et qui seraient quoiqu'il en soit sacrifiés). Les conditions de leur recueil, viennent récemment d'être bouleversées par la démonstration que les cellules du cordon ombilical peuvent être récupérées et rendre les mêmes services. Elles permettent d'accéder à un matériel beaucoup plus important, sans attenter à la vie.

Ne revenons pas sur la **Gestation Pour Autrui (GPA)** sur laquelle notre Commission d'Éthique a réfléchi l'an dernier en en dénonçant les inconvénients nombreux.

En ce qui concerne les soins en fin de vie, les patients, leur entourage, leurs médecins qui étaient pris dans le dilemme : éviter toute souffrance par l'euthanasie active, ou respecter la vie à tout prix en penchant vers l'acharnement thérapeutique ont maintenant la voie des **Soins Palliatifs** qui sont une remarquable solution.

Demain, la recherche va permettre d'aller plus loin dans les domaines de la médecine prédictive, de la prévention, de la guérison, de l'amélioration du bien être, en repoussant les barrières existantes. Nous sommes persuadés que la grande majorité des chercheurs travaillant en génétique et en embryologie gardent présentes à l'esprit les valeurs traditionnelles de l'éthique, mais il faut prendre garde à ne pas se laisser emporter par l'excitation scientifique de la découverte, de la performance qui pourrait faire oublier à certains les risques et leur conséquences délétères.

Par ailleurs, nous nous garderons bien de trancher entre telle ou telle attitude, car le manichéisme n'est pas de mise en ce domaine. Le choix des individus et des familles doit être respecté à condition qu'ils aient eu en mains tous les critères de décision.

La position des religions a l'avantage de la clarté, en son respect absolu de la vie. Elle a aussi l'avantage d'être certainement un aiguillon pour pousser la recherche à créer des techniques ou des pratiques conciliant les deux points de vue (les cellules souches du cordon et les soins palliatifs en sont de magnifiques exemples). Souhaitons bon courage à nos législateurs pour fixer les limites du permissible devant l'immensité de la tâche qui leur échoit.

Dr Jean Claude LECLERCQ



Dr J. Alain CACAULT  
Secrétaire Général

## « Debout les morts ! »

**C**ette adjuration d'un chef à ses soldats à demi ensevelis par un déluge d'obus dans la tranchée où ils avaient trouvé refuge a-t-il un quelconque rapport avec les médecins libéraux de notre département ? Les praticiens sont-ils « des poilus » ? Je n'en suis pas sûr ! toujours est-il que ces derniers galvanisés par leur chef sont passés à l'attaque et ont enfoncé l'ennemi ! Alors ? Alors les médecins libéraux étouffés par les différentes mesures coercitives que le gouvernement leur prépare sauront-ils trouver l'énergie du désespoir pour contre attaquer ?

En effet vous ne pouvez pas ignorer la stagnation des tarifs de remboursement qui conditionnent les honoraires conventionnels. Il n'y a plus aucun rapport entre le prix réel d'une consultation (contraintes matérielles, fiscales, intellectuelles, temps d'étude, de formation continue, assurantielles) et le tarif conventionnel imposé. (Une consultation de généraliste vaut moins qu'une coupe de cheveux). Il est à noter par ailleurs que les médecins sont les seuls à ne pas voir honorer leur ancienneté et leur expérience, étant honorés au même tarif au moment de leur installation et trente ans plus tard.

La disparition progressive et programmée au secteur 2 ; Restriction à l'accession du secteur 2, limitation des honoraires (les prétendus dépassements) quotas d'actes conventionnels, CMU obligatoires, augmentation des charges sociales.

L'augmentation de la pression des caisses et du ministère sur la médecine libérale : visite des D.A.M., enquêtes ciblées de la sécurité sociale, contrôles sanitaires, testing des cabinets par des provocateurs, contrôles de la DRCRF (Direction Régionale de Contrôle et Répression des Fraudes) à propos de l'affichage des Tarifs. Le tout aboutissant dans un premier temps au retard à l'installation et à une raréfaction des médecins libéraux et dans un deuxième temps à leur disparition.

L'envahissement de notre profession par des non professionnels : pharmaciens, opticiens ou des professionnels de qualification différente ou limitée, sage-femmes, kinésithérapeutes, infirmières promus au rang de professions médicales à la faveur d'une carence organisationnelle des pouvoirs publics.

La restriction faite aux libertés élémentaires et constitutionnelles de notre qualité de libéraux.

Restriction, à la liberté d'installation avec des projets parlementaires d'amendes pour les récalcitrants et mesures de rétorsions limitant le conventionnement,

- à la liberté de prescription avec obligation de prescrire des génériques et droit de substitution du pharmacien,
- au libre choix du médecin par le malade et réciproquement (CMU),
- au paiement à l'acte par la mise en place de forfaits qui sont le 1<sup>er</sup> pas en direction du 1/3 payant et l'obligation de télétransmettre gratuitement,
- et même au secret professionnel qui est un droit du patient et non du médecin.

La CMU qui devrait être le fait de médecins volontaires comme antérieurement l'AMG (qui fonctionnait d'ailleurs très bien). La CPAM n'a toujours envoyé aucun avertissement en direction de ceux qui en sont titulaires pour qu'ils respectent les règles du jeu. Je rappelle qu'un CMU qui n'a ni carte, ni attestation n'est pas un CMU et doit payer !

Je rappelle également que les médicaments **génériques** s'ils génèrent des économies à court terme sont un désastre à long terme sur le plan de la recherche et de l'emploi.

**Le CAPI** (Contrat Individuel sur les obligations de Performance) qui est un objectif qu'un chef d'entreprise peut fixer à ses salariés ! Mais nous ne sommes pas les employés de la Sécurité Sociale ! l'UNCAM est là pour rembourser ses adhérents un point c'est tout !

Par ailleurs, on peut s'interroger sur le côté déontologique d'une incitation à l'économie qui se ferait aux dépens des patients.

**Le contrat de solidarité** qui n'est ni un contrat, ni un acte de solidarité. Ce n'est pas un contrat parce qu'il est imposé et ce n'est pas un acte de solidarité que de pallier par la contrainte 30 ans d'incurie de l'État en matière de santé ! Ce sont les politiques qui ont créé les déserts médicaux pas les médecins !

Enfin la **télétransmission obligatoire** et non rémunérée qui consiste à remplacer des salariés de la sécurité sociale par des médecins bénévoles « désignés » et qui plus est responsables financièrement des erreurs techniques imputables aux défaillances du dispositif.

En bref, vous ne pouvez qu'être opposés,

- à la mise en place d'un ARS où nous n'aurions pas de représentant,
- à la loi HPST BACHELOT où le médecin est contraint sur le plan de son installation et surveillé en permanence concernant ses vacances, la permanence des soins, l'accès aux soins à son cabinet.
- à une augmentation permanente des obligations administratives sans rapport avec les soins
- aux propositions inéquitables de l'IGAS concernant l'ASV.

Mais diantre que faut-il que l'on vous fasse encore pour que vous réagissiez ? Si vous restez inertes il ne vous restera plus qu'à préparer les funérailles de la médecine libérale ! Nous serons devenus des sous fonctionnaires \*. Mais me direz-vous : réagir comment ? En revenant à la table des négociations.

Et comment revenir à la table des négociations ? Il semble que les relations avec la sécurité sociale se soient déroulées jusqu'alors de façon dissymétrique « Ils commandent et nous exécutons ». Il est donc temps de rétablir un équilibre entre les professionnels et un état sans foi ni loi (il ne respecte nulle part sa signature (voir ASV) s'il s'estime le plus fort). Il ne

nous reste donc que la manière forte qui se résume à deux (rien que 2) actions possibles : Nous excluons d'emblée la grève administrative qui ne peut être qu'un avertissement précédant les deux seules actions effectives que sont :

- le départ en vacances tous ensemble de façon concertée. C'est une grève qui ne dit pas son nom. Le gouvernement tiendrait au plus une semaine ou bien le
- dé-conventionnement général, dispositif qui mettrait en un mois la sécurité sociale en état de paralysie. Toute autre action est vouée à l'échec !

Dernière question : ce discours est-il bien ordinal ? Oui parce que l'Ordre a en charge l'éthique et que Bernard SHAW a fait dire à un de ses personnages dans Pygmalion « on ne peut respecter la morale que lorsqu'on est soi-même respecté » que l'Etat nous donne l'exemple. ■

**Dr J.A. Cacault**

*\* un sous fonctionnaire a les contraintes d'un fonctionnaire sans en avoir les avantages !*



Dr Y. LEFEBVRE  
Vice-Président  
Président des Commissions  
d'Éthique et de Réflexion  
sur la douleur

## Dépens, Frais Irrépétibles, Dommages et Intérêts

La loi du 4 mars 2002 a fait de la Chambre Disciplinaire de Première Instance une juridiction administrative spécialisée. Les dispositions du code de justice administrative lui sont applicables. Evidemment le plaignant devenu partie peut faire appel devant le CNOM. Néanmoins d'autres dispositions peuvent se révéler avantageuses pour les médecins attaqués.

La personne déboutée de son action est généralement condamnée **aux dépens** : ces derniers consistent en des frais afférents aux instances et aux actes de procédure (*expertises, enquêtes, ou toute autre mesure d'instruction*) qui ne doivent pas rester à la charge de l'Etat.

Le médecin attaqué peut aussi demander explicitement la condamnation de son adversaire et demander à ce que lui soient remboursés les « **Frais Irrépétibles** ». Ces indemnités lui seront versées si l'adversaire est condamné, si la demande d'indemnité a été faite avant la clôture de l'instruction (en application de l'article 761-1 du code de justice administrative). L'indemnité ne sera accordée que si la partie qui l'a demandée apporte un minimum de justifications : les honoraires d'avocats bien entendu peuvent être pris en compte, mais aussi quantité d'autres dépenses, chiffrables ou forfaitaires : temps passé à la cons-

titution du dossier lors des conciliations, de l'audience, frais de déplacement et de stationnement pour s'y rendre, frais de garde des enfants pendant ces temps, perte de rendez-vous professionnels, etc., etc...) (*le maximum de justificatif est souhaité*).

La Chambre Disciplinaire appréciera le bien fondé de ces demandes et devra tenir compte en outre de l'équité, et de la situation économique de la partie condamnée pour décider de l'indemnisation et de sa hauteur. (*Attention, si le médecin est condamné, les frais irrépétibles pourront lui être réclamés*).

Par ailleurs, les médecins ayant affaire à des patients procéduriers peuvent demander des **dommages et intérêts** pour plainte abusive (*arrêt du Conseil d'Etat du 6/6/2008*). Le chiffrage de cette demande est totalement libre, lié au caractère abusif de la plainte et au préjudice moral causé (*là aussi nécessité de demande écrite chiffrée avant la clôture de l'instruction*).

Bien entendu ces demandes sont cumulables.

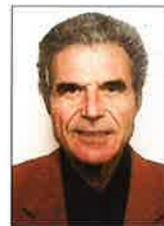
Voici, en définitive, des mesures qui rééquilibrent les droits des médecins vis-à-vis des plaintes manifestement exagérées dont ils sont victimes. ■

**Dr Yann Lefebvre**

## Cartographie des agressions déclarées par les médecins libéraux des Hauts de Seine

(Année 2008)

Par rapport à 2007 que constatons nous ?



Dr G.H. GENTY  
Vice-Président  
Président de la  
Commission de Sécurité

Parallèlement à ce que l'Observatoire de la Sécurité du CNOM a constaté sur 2008 sur l'hexagone, nous constatons une stabilisation des agressions sur notre département (17 contre 18 en 2007). Les femmes médecins payent un moins lourd tribut (4 sur 17, au lieu de 6 sur 18).

Les agressions physiques ont encore baissé (3 au lieu de 5), les agressions verbales restant la majorité.

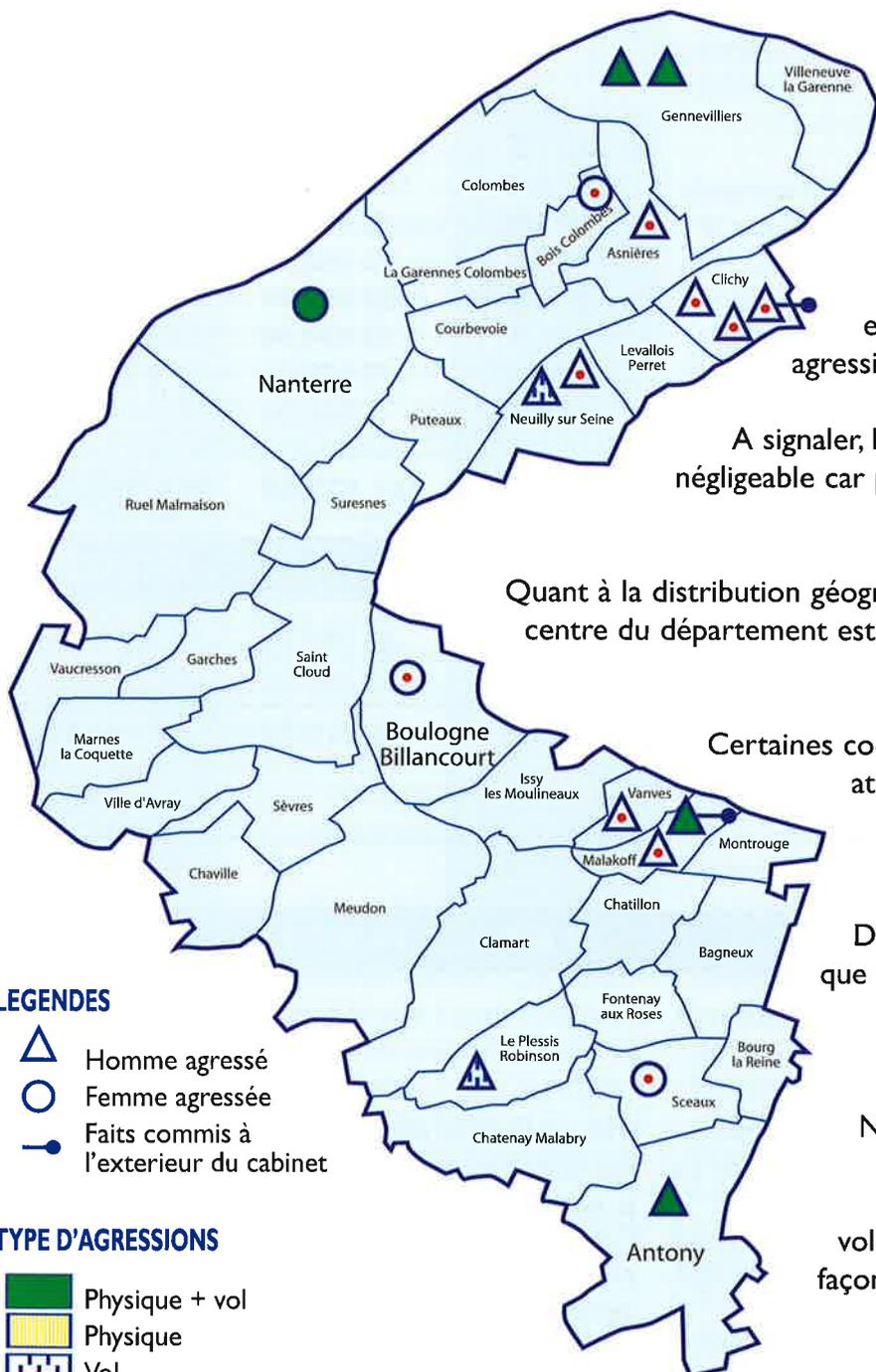
A signaler, le vol dans 5 cas ce qui n'est pas négligeable car portant sur des objets de valeur (bijoux, matériel informatique)

Quant à la distribution géographique nous constatons que le centre du département est toujours préservé, le nord et le sud étant plus touchés.

Certaines communes se voient nouvellement atteintes par le phénomène (Bois-Colombes, Asnières, le Plessis-Robinson, Sceaux et Antony).

D'autres ont été préservées alors que touchées par le phénomène l'an dernier (Colombes, Suresnes, Rueil-Malmaison).

Nous vous rappelons la nécessité de nous signaler toutes les agressions (physiques, verbales, vols...) dont vous êtes victimes, de façon à nourrir notre argumentation après des pouvoirs publics.



### LEGENDES

- Homme agressé
- Femme agressée
- Faits commis à l'extérieur du cabinet

### TYPE D'AGRESSIONS

- Physique + vol
- Physique
- Vol
- Verbale

## Compte de résultat de l'exercice 2007

PRODUITS DE GESTION	Budget 2008	Réalisations exercice 2008	Réalisations exercice 2007
Cotisations	942 858	965 721,80	941 379,94
Produits annexes	10 780	14 169,41	20 162,52
Reprises de provisions/transferts de charges	0	22 162,01	34 210,81
<b>TOTAL PRODUITS DE GESTION</b>	<b>953 638</b>	<b>1 002 053,22</b>	<b>995 753,27</b>
CHARGES DE GESTION			
Frais de fonctionnement	230 922	312 078,41	283 562,98
Frais de personnel	597 813	533 042,47	577 366,56
Impôts et taxes	49 270	42 840,50	47 563,53
Dotations aux amort (immobilisations)	6 000	5 052,12	5 721,93
Dotations provisions frais élections	25 000	25 000,00	0,00
Dotations provisions cotisations	0	18 864,00	19 285,00
Dotations provisions retraites	3 000	10 000,00	3 000,00
Dotations provisions travaux	5 000	5 000,00	0,00
<b>TOTAL CHARGES DE GESTION</b>	<b>917 005</b>	<b>951 877,50</b>	<b>936 500,00</b>
<b>RESULTAT DE GESTION COURANTE</b>	<b>36 633</b>	<b>50 175,72</b>	<b>59 253,27</b>
Produits financiers	12 000	42 382,35	19 787,97
Charges financières	0	22 964,26	0,00
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>12 000</b>	<b>19 418,09</b>	<b>19 787,97</b>
Charges exceptionnelles	0	0	-1 378,42
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 378,42</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>48 633</b>	<b>69 593,81</b>	<b>77 662,82</b>

**L**e bon état de nos finances en 2008 nous permet de majorer le budget consacré à l'Entraide qui atteindra cette année 7 % du budget total.

Cette entraide est destinée aux médecins et à leurs familles en cas de décès ou d'incapacité à exercer définitivement.

Nous prenons en charge en 2009 la bourse complète

d'un orphelin de médecin des Hauts-de-seine qui lui permettra de poursuivre son cursus universitaire. Je pense qu'il s'agit là d'une fonction essentielle du Conseil Départemental de l'Ordre et qui justifie de plus, auprès de certains confrères, le montant qui leur semble élevé de la cotisation obligatoire qui nous est due. ■

## Risque veineux et transport aérien : un enjeu de santé publique

**A** l'ère des grands déplacements sur la planète, concernant près de 2 milliards d'individus chaque année, on dénombre 50 cas d'embolie Pulmonaire, dont on sait que 25 % d'entre eux seront fatals. Pourtant, il est facile d'y remédier et la prévention médicale joue alors un rôle essentiel.

### LES FAITS :

Il s'agit là d'histoires vraies et récentes, assez caractéristiques mais bien tristes puisqu'elles ont abouti à des décès.

Il est inutile de revenir ici sur deux cas très récents d'embolie pulmonaire chez ces voyageurs indemnes de tout facteur de risque connu, mais les grandes compagnies aériennes ont jugé les faits suffisamment marquants et graves pour qu'une grande enquête scientifique soit lancée afin d'évaluer l'incidence de la Maladie Thrombo-embolique veineuse (MTEV) sur les vols long courrier.

Dans cette étude, il y avait 89 hommes et 142 femmes de plus de 50 ans, qui voyageaient en « classe économique » sur un parcours de plus de 6 heures. Il s'agissait bien sûr, de patients volontaires et sains, et un Echo-Doppler réalisé avant le vol permettait de confirmer l'intégrité de leur système veineux de même qu'une prise de sang écartait toute anomalie des paramètres biologiques sanguins. Avant le vol, un tirage au sort était effectué et seule la moitié des sujets devait porter une contention (chaussettes de contention classe I).

Au décours du vol, on découvre à l'Echo-Doppler 6 cas de thromboses veineuses dans le « groupe contention » et 11 cas dans le groupe témoin. Ces thromboses découvertes à l'Echo-Doppler étaient confirmées par des D-Dimères positifs tandis qu'aucun des patients n'avait ressenti de signe clinique... Que conclure ? Tout d'abord qu'un trajet aérien de 6 heures en classe économique est responsable de 10 % de phlébites chez des sujets de 50 ans.

Deuxièmement, que le port de contention réduit ce risque de moitié environ.

### L'APPROCHE PHYSIO-PATHOLOGIQUE : Des facteurs essentiels :

- **l'environnement hypobare et hypoxique** qui entraîne une augmentation de la viscosité sanguine (Loi de Mariotte :  $PxV = Cste$ ). La pressurisation de la cabine entraîne une baisse de la Patmosphérique

(équivalent à une altitude de 2 500 m).

- **La sédentarité**, dans la position assise prolongée, plus exigüe encore en « classe économique » qui entraîne un ralentissement du retour veineux. On en rapprochera les cas de MTEV observés après un trajet ferroviaire ou automobile.
- **Le taux d'hydrométrie**, au sein de la cabine, qui peut déclencher une déshydratation et majore la viscosité sanguine.

### d'autres facteurs plus favorisants :

- **la place restreinte**, en classe économique, et notamment chez les sujets corpulents
- **la position assise**, jambes pendantes, avec relâchement musculaire
- **les vêtements trop serrés**
- **la prise de somnifères ou d'hypnotiques**
- **le stress** bien connu du voyageur
- **la fatigue** (port des bagages, décalage horaire, attente...)
- **la durée du trajet** (les manifestations apparaissent plus fréquentes au cours des vols long-courrier, bien que certains s'accordent à penser que les événements péjoratifs soient liés aux phases de décollage et d'atterrissage).

### LA POPULATION CONCERNÉE :

- un antécédent de thrombose veineuse ou d'embolie pulmonaire datant de moins de 3 mois devrait être une contre-indication absolue à tout déplacement en avion. Au-delà de cette date le risque existe toujours mais il ne représente plus une contre-indication au voyage en avion.
- Les sujets porteurs d'une insuffisance veineuse superficielle connue.
- Les patients traités pour cancers ou hémopathies ou ceux qui présentent un risque de thrombophilie (Anti-Thrombine III, Protéine C, ou S, facteur de Leiden...)
- Le traitement hormonal substitutif ou une contraception orale (surtout chez la tabagique)
- Tous les patients à risque thrombotique connu (sans oublier l'hérédité).

Au total, c'est donc une population très importante ce qui doit inciter chacun d'entre nous à connaître et mettre en œuvre les mesures préventives indispensables avant ou au cours d'un déplacement en avion.



Dr C. HUGUE  
Conseiller ordinal

## LA CONTENTION :

C'est le maître-mot ! Malheureusement, il traîne encore derrière lui des synonymes peu encourageants... Le bas à varice faisait rire ou pleurer.

Rire ceux qui regardaient les patients qui les portaient et pleurer ceux qui les portaient !

Aujourd'hui, on ne rit plus et on ne pleure plus non plus, mais on réfléchit, médecin comme patient, et on remercie les laboratoires qui ont su, en collaboration avec leurs ingénieurs, trouver la qualité et le matériau qui s'adaptent au mieux pour nous faire oublier qu'on la porte, et ne plus faire rire (au contraire faire pleurer) ceux qui ne la porte pas !

Pour cela la contention doit répondre à plusieurs principes :

<b>Pression contrôlée appliquée sur le membre</b>
<b>Pression active par dispositif externe</b>
<b>Dispositif d'action mécanique</b>
<b>Doit s'opposer à la surpression d'un réseau défectueux</b>
<b>Mode de pression dégressive (plus forte pression à la cheville)</b>
<b>Pression modulée par la souplesse du tricot</b>
<b>Pression régie par la Loi de Laplace ( <math>P=T/r</math> )</b>

Ainsi il n'est pas nécessaire de comprimer l'ensemble du membre, mais seulement l'étage sural (chaussettes) et on distinguera la chaussette de maintien (qui évite les lourdeurs de jambe) et la chaussette de contention qui prévient le risque de MTEV.

## LES AUTRES MESURES PRÉVENTIVES :

**En l'absence de risque connu** (sujet sain) des conseils minimum à appliquer durant le vol :

- boire beaucoup d'eau (alcool déconseillé)
- pas de tabac (cela va de soi puisqu'il est interdit de fumer à bord)
- essayer de marcher aussi souvent que possible dans l'avion
- pratiquer quelques mouvements de gymnastique en restant assis sur son siège (rotation des chevilles, contraction des mollets et contractions isotoniques)

**En cas d'insuffisance veineuse connue**, outre les conseils précédents :

- prescription d'un phlébotonique d'action anti-oedémateuse ou anti-inflammatoire, à débiter 48 heures avant le vol et poursuivre au moins 24 heures après.
- Port d'une contention (Classe 1 ou 2) en prenant soin de les enfiler en position couchée le matin avant le voyage, pour ne les retirer que le soir, après le vol.

En cas de facteur de risque thrombo-embolique, il faut multiplier les différentes mesures préventives :

- Exercices de mobilité et hydratation dans la cabine au cours du vol
- Port d'une contention appropriée (définie par l'angéiologue)
- Injection d'une Héparine de Bas Poids Moléculaire le matin, avant le décollage
- Nécessité d'un repos, jambes surélevées, après l'atterrissage.

### MESURES COMMUNES

Boire beaucoup d'eau  
se déplacer si possible  
contractions musculaires  
Pas de tabac ni alcool  
Eviter Somnifères, hypnotiques

En cas d'insuffisance veineuse :  
Phlébotoniques  
Contention

Si thrombose < 3 mois  
Vol contre-indiqué

Si risque thrombo-embolique :  
HBPM  
Contention  
Repos à l'arrivée

## CONCLUSION :

Il paraît donc finalement assez facile de réduire au maximum le risque du voyageur par des méthodes assez simples et peu contraignantes. Certes, l'efficacité de ces méthodes n'a pas fait l'objet d'une validation scientifique précise et chiffrée.

Enfin, il est nécessaire de préciser que si l'ASPIRINE a largement démontré ses vertus d'anti-agrégant plaquettaire sur la paroi artérielle, aucune propriété n'est démontrée dans la prévention de la MTEV. ■

**Dr Christian HUGUE**

## NOUVEAUX INSCRITS

### Séance du 14 janvier 2009

#### **ABOAB JEROME**

E - HOPITAL RAYMOND POINCARE (AP-HP) 104 BD RAYMOND POINCARE 92380 GARCHES

#### **ACHOR ANNABEL**

E - HOPITAL LOUIS MOURIER (AP-HP) 178 RUE DES RENOUILLIERS 92701 COLOMBES CEDEX

#### **ACKERMANN FELIX**

E - HOPITAL FOCH 40 RUE WORTH BP 36 92151 SURESNES CEDEX

#### **AUBEL NOEMIE**

C - 46 RUE LOUIS ROLLAND 92120 MONTRouGE

#### **BERTRAND-BOUGEROL MICHELLE**

C - 40 RUE DE BRETAGNE 92500 RUEIL MALMAISON

#### **BOUADJILA MYRIAM**

E - CLINIQUE DU MONT VALERIEN 128 RUE DANTON 92500 RUEIL MALMAISON

#### **BOUVRESSE SOPHIE**

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP) 9 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

#### **BRZOWSKA-VILLATTE ROMUALDA**

E - INSTITUT RECHERCHES SERVIER 6 PLACE DES PLEIADES 92400 COURBEVOIE

#### **CALVET SYLVIE**

C - 99 RUE DANTON 92300 LEVALLOIS PERRET

#### **CARDAHI MELHEM**

C - 14 RUE DU VALLON 92160 ANTONY

#### **CARDINNE CAROLINE**

E - HOPITAL FOCH 40 RUE WORTH BP 36 92151 SURESNES CEDEX

#### **CASTELA DIDIER**

E - CALYON CIB  
9 RUE DU PRESIDENT PAUL DOUMER  
92920 PARIS LA DEFENSE CEDEX

#### **CHARLES PIERRE**

E - HOPITAL FOCH 40 RUE WORTH BP 36 92151 SURESNES CEDEX

#### **CURINO-LAGARDE CHIARA**

E - 11 RUE DANIELLE CASANOVA 92500 RUEIL MALMAISON

#### **DUBANCHET CATHERINE**

E - LABORATOIRES SERVIER 6 PLACE DES PLEIADES 92415 COURBEVOIE CEDEX

#### **DUMOULIN JEAN-LOUIS**

E - HOPITAL LOUIS MOURIER (AP-HP) 178 RUE DES RENOUILLIERS 92701 COLOMBES CEDEX

#### **EICHWALD FREDERIC**

E - HOPITAL RAYMOND POINCARE (AP-HP) 104 BD RAYMOND POINCARE 92380 GARCHES

#### **EZRA JONATHAN**

E - HOPITAL RAYMOND POINCARE (AP-HP) 104 BD RAYMOND POINCARE 92380 GARCHES

#### **FERRATON DANIELLE**

E - ORPEA RESIDENCE ST JOSEPH 3 RUE FAUVEAU 92140 CLAMART

#### **GRIL NELLY**

E - HOPITAL BEAUJON (AP-HP) 100 BD DU GENERAL LECLERC 92118 CLICHY CEDEX

#### **GUETTA LIATH**

E - HOPITAL FOCH 40 RUE WORTH BP 36 92151 SURESNES CEDEX

#### **GUNDERYVES**

E - 13 RUE LEDRU ROLLIN 92150 SURESNES

#### **HEBRARD MARYJANE**

E - AISP METRA 13 RUE LEDRU ROLLIN 92150 SURESNES

#### **JARREAU MARIE MADELEINE**

C - 5 RUE BLANCHE 92120 MONTRouGE

#### **JOUANIN JEAN CLAUDE**

E - HOPITAL PRIVE D ANTONY 1 RUEVELPEAU 92160 ANTONY

#### **LAGRANDEUR JULIEN**

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP) 9 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

#### **LAPREVOTTE IVAN**

C - ESCALIER 7 21 RUE FERDINAND JAMIN 92340 BOURG LA REINE

#### **LONGUEVILLE ERIC**

E - 33 AVENUE HENRI BARBUSSE 92700 COLOMBES

#### **LUCAS NOLWENN**

C - 12 BIS RUE HENRIETTE 92140 CLAMART

#### **LUKASIEWIECZ MONIQUE**

C - 62 RUE CHARDON LAGACHE 75016 PARIS

#### **MASSE VIRGINIE**

E - HOPITAL RAYMOND POINCARE (AP-HP) 104 BD RAYMOND POINCARE 92380 GARCHES

#### **MEYER MATTHIEU**

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP) 9 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

#### **MONDO ALINE**

E - CABINET MEDICAL 22 BD DU GENERAL LECLERC 92000 NANTERRE

#### **MORALI JEAN**

E - INSTITUT CLAPARINE 5 RUE DU GENERAL CORDONNIER 92200 NEUILLY SUR SEINE

#### **NICOLAS OLIVIER**

E - MAISON DE SANTE BELLEVUE CLINIQUE NEURO PSYCHIATRIQUE 8 AVENUE DU 11 NOVEMBRE 1918 92190 MEUDON

#### **ODDOUX-HERBELIN CAROLE**

E - CABINET MEDICAL 4 RUE DE LA PRAIRIE 92160 ANTONY

#### **REZAIGUIA SAIDA**

E - CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE 133 AVENUE DE LA RESISTANCE 92350 LE PLESSIS ROBINSON

#### **SCHUSTER JEAN PIERRE**

E - HOPITAL CORENTIN CELTON (AP-HP) 4 PARVIS CORENTIN-CELTON BP 66 92133 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX

#### **SEBILLON ELISE**

C - RESIDENCE "LE SEQUOIA" 8 AVENUE ARISTIDE BRIAND 92350 LE PLESSIS ROBINSON

#### **TAKLA TOUFIC**

C - 125 AVENUE ARISTIDE BRIAND 92120 MONTRouGE

#### **TASSIN MIKAEL**

E - HOPITAL LOUIS MOURIER (AP-HP) 178 RUE DES RENOUILLIERS 92701 COLOMBES CEDEX

#### **TRICHOT CAROLINE**

E - HOPITAL ANTOINE BECLERE (AP-HP) 157 RUE DE LA PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART

#### **VERHILLE NADIA**

C - 17 RUE BRASSAT 92700 COLOMBES

#### **VILLERABEL DOROTHEE**

C - 3 VILLA DU CADRAN SOLAIRE 92120 MONTRouGE

#### **YAOUANC FRANCOIS**

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP) 9 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

#### **ZORLU MATHIEU**

C - 15 RUE LOUIS BLERIOT 92500 RUEIL MALMAISON

### Séance du 11 février 2009

#### **ABBOU NACERA**

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP) 9 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

#### **ALDEA ROXANA**

E - HOPITAL FOCH 40 RUE WORTH BP 36 92151 SURESNES CEDEX

#### **ALLANI-ESSID NOUHA**

E - HOPITAL RAYMOND POINCARE (AP-HP) 104 BD RAYMOND POINCARE 92380 GARCHES

#### **BOMPARD YVES**

C - 173 PLACE HAUTE 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

#### **BOUT HELENE**

E - HOPITAL BEAUJON (AP-HP) 100 BD DU GENERAL LECLERC 92118 CLICHY CEDEX

#### **BUTEAU-PATOUX EVELYNE**

E - C.E.A 18 ROUTE DU PANORAMA 92265 FONTENAY AUX ROSES CEDEX

#### **CABARE HENRI**

C - 28 RUE SAINTE MARIE 92400 COURBEVOIE

#### **CAMPARO PHILIPPE**

E - HOPITAL FOCH 40 RUE WORTH BP 36 92151 SURESNES CEDEX

#### **CANONNE JEAN-FRANCOIS**

E - APST BTP RP 110 AVENUE DU GENERAL LECLERC 92340 BOURG LA REINE

#### **CATHERINE LAURENCE**

E - HOPITAL ANTOINE BECLERE (AP-HP) 157 RUE DE LA PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART

#### **CHASSARD DIDIER**

E - BIOTRIAL PARIS 1 RUE CHARLES DROT 92500 RUEIL MALMAISON

#### **CHAUSSIN FLORENCE**

E - MDPH 2 RUE RIGAULT 92000 NANTERRE

#### **COHARD GHISLAINE**

C - 11 RUE DEVERDUN 92150 SURESNES

#### **COMET DENIS**

E - ACUITUDE 215 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU 92024 NANTERRE CEDEX

#### **DANG-VU-NGUYEN THI DUNG**

C - 48 BIS BD DU GENERAL LECLERC 92200 NEUILLY SUR SEINE

#### **DUCROS KATIA**

C - 90 BD JEAN JAURES 92110 CLICHY

#### **ETIENNE DOMINIQUE**

C - 30 BD MAILLOT 92200 NEUILLY SUR SEINE

#### **FABRE-HUGUES SEVERINE**

E - 12 RUE PASTEUR 92210 ST CLOUD

#### **GUERIN-MARCHAND BRIGITTE**

E - HOPITAL PRIVE D ANTONY 1 RUEVELPEAU 92160 ANTONY

#### **HAMANN MICHAEL**

E - CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE 133 AVENUE DE LA RESISTANCE 92350 LE PLESSIS ROBINSON

#### **HERMAN HELENE**

E - LABORATOIRE UCB PHARMA 420 RUE D ESTIENNE D ORVES 92705 COLOMBES CEDEX

#### **HUSSENOT DESENONGES DENIS**

C - 2 RUE ANDRE DE CHENIER 92130 ISSY LES MOULINEAUX

#### **LAUTRIDOU CHRISTINE**

E - HOPITAL RAYMOND POINCARE (AP-HP) 104 BD RAYMOND POINCARE 92380 GARCHES

#### **LE MARCHAND-SOUBIRON CAROLINE**

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP) 9 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

#### **LERNOUT TIFFANY**

E - INEUM CONSULTING 159 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92521 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

#### **LOUISY FRANCIS**

E - 204 BD GALLIENI 92390 VILLENEUVE LA GARENNE

#### **MACKOWIAK ELISE**

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP) 9 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92104 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

## NOUVEAUX INSCRITS suite

### MAHE ISABELLE

E - HOPITAL LOUIS MOURIER (AP-HP) 178 RUE DES  
RENOUILLIERS  
92701 COLOMBES CEDEX

### MESTRE-STANISLAS CAROLINE

E - 18 RUE DE VILLIERS 92300 LEVALLOIS PERRET

### MONTANI DAVID

E - HOPITAL ANTOINE BECLERE (AP-HP) 157 RUE DE LA  
PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART

### NAZEMI MARYAM

C - 35 PLACE DES SAISONS 92400 COURBEVOIE

### PIQUARD YULIYA

E - LABORATOIRE NOVONORDISK "LE PALATIN" LA  
DEFENSE 12 92936

### POULAIN-D'HAUTHUILLE

#### ANNE-CHARLOTTE

E - CENTRE DE SANTE MUNICIPAL C. RONCE  
80 AVENUE CHANDON 92230 GENNEVILLIERS

### RAFI HOMA

E - 65 QUAI GEORGES GORSE 92650 BOULOGNE  
BILLANCOURT CEDEX

### RENARD NATHALIE

E - SMIROP 17 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE  
92000 NANTERRE

### ROLLAND AUDREY

E - HOPITAL ANTOINE BECLERE (AP-HP) 157 RUE DE LA  
PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART

### SAID ROULA

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP) 9 AVENUE  
CHARLES DE GAULLE 92104 BOULOGNE BILLANCOURT  
CEDEX

### TUAL LOIC

C - 1 PLACE DES REFLETS 92400 COURBEVOIE

### YESQUE DANIEL

E - LABORATOIRE CHIESI 11 AVENUE DUBONNET  
92400 COURBEVOIE

### WEPIERRE JEAN-LUC

E - AISMTO 21 RUE MARTRE 92110 CLICHY

## Séance du 11 mars 2009

### ABDERREZAK ANISSE

E - 153 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY  
SUR SEINE

### ACHOUR SEDIK

E - CABINET MEDICAL 128 AVENUE VICTOR HUGO  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

### ANSALDI-ROUSSEAU SANDRA

E - CLINIQUE DE VILLE D'AVRAY 23 RUE PRADIER  
92410 VILLÉ D'AVRAY

### BARRE-BIOUR BEATRICE

E - LABORATOIRES EISAI TOUR MANHATAN  
92092 PARIS LA DEFENSE CEDEX

### BEAUFILS FRANCOIS

C - 25 RUE HENRI BARBUSSE 92190 MEUDON

### BELOUCHI MUSTAFA

C - 124 RUE DES RABATS 92160 ANTONY

### BENDJERIOU HOURIA

E - CTRE LONG SEJOUR FONDATION ROGUET  
58 RUE GEORGES BOISSEAU 92110 CLICHY

### BIBAS PATRICK

E - TOUR ATLANTIQUE 9 PLACE DE LA PYRAMIDE  
92800 PUTEAUX

### BUHL AURELIE

E - CH DE COURBEVOIE-NEUILLY/SEINE 36 BD DU  
GENERAL LECLERC BP 79 92205 NEUILLY SUR SEINE  
CEDEX

### CHESNEAU ANNE-MARIE

C - 2 BIS RUE GOUNOD 92210 ST CLOUD

### CHICHE FORGE SYLVIANE

C - 20 RUE ANATOLE FRANCE 92160 ANTONY

### DEUTSCH-BRINGER SOPHIE

E - CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES SITE  
SÂVRES 141 GRANDE RUE 92310 SEVRES

### DI STADIO ARIANNA

E - HOPITAL FOCH 40 RUE WORTH BP 36  
92151 SURESNES CEDEX

### FILIPECKI JAMILA

E - LABORATOIRE ROCHE 52 BD DU PARC  
92521 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

### FOUGEROUSSE FRANCOISE

E - LABORATOIRE IRIS 6 PLACE DES PLEIADES  
92400 COURBEVOIE

### HAMANE-LAGHOUATI SAMIA

E - LABM SELARL DES 4 ROUTES - RIPERT 340 AVENUE  
D'ARGENTEUIL 92600 ASNIERES SUR SEINE

### HUYNH-DO HANH DAO

E - HOPITAL MAX FOURESTIER 403 AVENUE DE LA  
REPUBLIQUE BP 1403 92014 NANTERRE CEDEX

### HUYNH KHANH

E - HOPITAL BEAUJON (AP-HP) 100 BD DU GENERAL  
LECLERC 92118 CLICHY CEDEX

### MOURADIAN DIKRAN

E - BIOTRIAL PARIS 1 RUE CHARLES DROT  
92500 RUEIL MALMAISON

### MOUTON ANTOINE

E - HOPITAL RAYMOND POINCARÉ (AP-HP)  
104 BD RAYMOND POINCARÉ 92380 GARCHES

### MUNIESA-JAKUBOWSKA DANUTA

C - 5 RUE JEAN GABIN 92300 LEVALLOIS PERRET

### NARCY PHILIPPE

C - 27 BD VERD DE SAINT JULIEN 92190 MEUDON

### NEUZILLET YANN

E - HOPITAL FOCH 40 RUE WORTH BP 36  
92151 SURESNES CEDEX

### OBLAK AGNES

E - CTRE DE PMI (H. NDPS) HOPITAL ND PERPETUEL  
SECOURS 4 RUE KLEBER 92300 LEVALLOIS PERRET

### PERETTI MARIE ANGE

C - 13 RUE EDITH CAVELL 92400 COURBEVOIE

### PERRISSOL CHRISTIAN

C - 19 RUE CARLE HEBERT 92400 COURBEVOIE

### PHILIP-DUTASTA MURIELE

C - 1 RUE CHARLES AXEL GUILLAUMOT  
92500 RUEIL MALMAISON

### REHBINDER MARINA

C - BAT 1 200 AVENUE MARX DORMOY  
92120 MONTROUGE

### RUBIO RENE

E - CENTRE NATIONAL DE TRAITEMENT PSY 2 RUE DU  
LAC 92500 RUEIL MALMAISON

### SCHNELL DAVID

E - HOPITAL ANTOINE BECLERE (AP-HP) 157 RUE DE LA  
PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART

### SI LARBI ANNE-GAELLE

E - HOPITAL FOCH 40 RUE WORTH BP 36  
92151 SURESNES CEDEX

### SOUHAID ANTOUN

E - CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES  
SITE SAINT-CLOUD 3 PLACE SILLY 92211 ST CLOUD  
CEDEX

### TAFFINE MARIE-PAULE

E - PMI LE PARC DE L'ETOILE 100 AVENUE DE VERDUN  
92390 VILLENEUVE LA GARENNE

### TOMESCOT ANDRE

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP) 9 AVENUE  
CHARLES DE GAULLE 92104 BOULOGNE BILLANCOURT  
CEDEX

### VARIN GILLES

C - 16 BIS AVENUE DE VERDUN 92330 SCEAUX

### VASTEL CARINE

E - CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANDELONGUE  
133 AVENUE DE LA RESISTANCE 92350 LE PLESSIS  
ROBINSON

### WILLEMIN MONIQUE

C - 44 BIS RUE SARTORIS 92250 LA GARENNE  
COLOMBES

### WOHL MATHIAS

E - HOPITAL LOUIS MOURIER (AP-HP) 178 RUE DES  
RENOUILLIERS 92701 COLOMBES CEDEX

## Séance du 8 avril 2009

### ARQUE JEAN-PAUL

C - 86 RUE COROT 92410 VILLE D'AVRAY

### BONS BRIGITTE

E - L OREAL 29 QUAI AULAGNIER 92600 ASNIERES SUR  
SEINE

### BOULOS LEILA

C - ESCALIER N 183 AVENUE CHARLES DE GAULLE  
92200 NEUILLY SUR SEINE

### BOUTHILLON-HEITZMANN PASCALE

E - 29 AVENUE DEVERDUN 92170 VANVES

### BROUQUET ANTOINE

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP) 9 AVENUE  
CHARLES DE GAULLE 92104 BOULOGNE BILLANCOURT  
CEDEX

### BRUNAUD MARIE-DOMINIQUE

E - CABINET DE PATHOLOGIE 35 RUE LAMBRECHTS  
92400 COURBEVOIE

### COUDRAY MARGUERITE

C - 19 CHEMIN DES VALLIERES 92410 VILLE D'AVRAY

### CUVELIER PELAGIA

E - 27 BD VICTOR HUGO 92200 NEUILLY SUR SEINE

### DEBBICHE ALY

E - 432 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC  
92290 CHATENAY MALABRY

### DE LAULANIE CHRISTINE

E - A C M S 16 RUE D'ALSACE 92110 CLICHY

### ENRIQUEZ ISABELLE

E - HOPITAL BEAUJON (AP-HP) 100 BD DU GENERAL  
LECLERC 92118 CLICHY CEDEX

### FELTZ REGINE

E - CPAM DES HAUTS DE SEINE 113 RUE DES TROIS  
FONTANOT 92026 NANTERRE

### FRATACCI MARIE-DOMINIQUE

E - LABORATOIRE IRIS 6 PLACE DES PLEIADES  
92400 COURBEVOIE

### GANDRILLE NICOLAS

E - SANTE SERVICE 15 QUARTIER DE DION BOUTON  
92816 PUTEAUX CEDEX

### GEORGESCU SIMONA

E - 2 RUE DU LAC 92500 RUEIL MALMAISON

### GODET-MARDIROSSIAN HELENE

C - 77 BD NATIONAL 92250 LA GARENNE COLOMBES

### GOURDON FRANCOIS

E - 69 AVENUE LE NOTRE 92160 ANTONY

### GUILLOT MARIE

E - AMEDICLEN 15 RUE DU PARC 92300 LEVALLOIS  
PERRET

### HENNEQUIN SANDRA

E - HOPITAL AMBROISE PARE (AP-HP) 9 AVENUE  
CHARLES DE GAULLE 92104 BOULOGNE BILLANCOURT  
CEDEX

### IBRAHIM BASSAM

E - HOPITAL ANTOINE BECLERE (AP-HP) 157 RUE DE LA  
PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART

### JANUS GUY

C - 7 RUE PARMENTIER 92130 ISSY LES MOULINEAUX

### JULIO-VEYRIE CHRISTINE

E - HOP. N-D DU PERPETUEL SECOURS 4 RUE KLEBER  
92309 LEVALLOIS PERRET CEDEX

### LE PRIOUX HALNA DU FRETAY BEATRICE

E - AMEDICLEN 38 RUE PIERRE BEREGOVOY  
92110 CLICHY

### MERBAI SABRINA

C - 7 RUE AUGUSTE DEMMLER 92340 BOURG LA REINE

### NAIT-CHABANE AKLI

E - 1 RUE D'AUVERGNE 92140 CLAMART

E = Exercice

M = Mixte

C = Correspondance

## NOUVEAUX INSCRITS suite

**PHILIZOT-LOHMANN LAURENCE**  
E - HOPITAL AMERICAIN 63 BD VICTOR HUGO B.P. 109  
92202 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

**POISSONNIER CHRISTIAN**  
E - HOPITAL RAYMOND POINCARE (AP-HP) 104 BD  
RAYMOND POINCARE 92380 GARCHES

**RAYMOND-AUSSERT FREDERIQUE**  
C - 48 RUE PIERREVERMEIR 92160 ANTONY

**RIGALDIE SOLANGE**  
E - HOPITAL MAX FOURESTIER 403 AVENUE DE LA  
REPUBLIQUE BP 1403 92014 NANTERRE CEDEX

**ROUSSEL CHRISTINE**  
E - CLINIQUE VILLA MARIE LOUISE 15 RUE JEAN BONAL  
92250 LA GARENNE COLOMBES

**SPORTIELLO CAROLINE**  
E - HOPITAL FOCH 40 RUE WORTH BP 36  
92151 SURESNES CEDEX

**VERMELIN PHILIPPE**  
C - 61 RUE PERRONET 92200 NEUILLY SUR SEINE

**ZOUABI HAMADI**  
C - 16 AVENUE VICTOR HUGO 92170 VANVES

### Séance du 13 mai 2009

**BALAGNY DOMINIQUE**  
E - CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE 133  
AVENUE DE LA RESISTANCE 92350 LE PLESSIS ROBINSON

**BALCAN IULIA-ECATERINA**  
E - HOPITAL BEAUJON 100 BD DU GENERAL LECLERC  
92118 CLICHY CEDEX

**BENAMARA FERHAT**  
E - 1 RUE CHARLES DROT 92501 RUEIL MALMAISON  
CEDEX

**BENDADA KHALFIA**  
E - CENTRE DE SANTE MUNICIPAL 267 RUE DES GROS  
GRES 92700 COLOMBES

**BENICHOU OLIVIER**  
E - LABORATOIRE LILLY FRANCE 13 RUE PAGES  
92150 SURESNES

**BORG VERONIQUE**  
C - RESIDENCE REPUBLIQUE 9 RUE HOCHÉ  
92130 ISSY LES MOULINEAUX

**BOUFARES OLFA**  
E - HOPITAL DU PERPETUEL SECOURS 4 RUE KLEBER  
92309 LEVALLOIS PERRET CEDEX

**BRASSEUR ALINE**  
E - 9 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92104 BOULOGNE  
BILLANCOURT CEDEX

**BUZAGLO GAELLE**  
E - 100 BD DU GENERAL LECLERC 92118 CLICHY CEDEX

**CECCARELLI MARIE**  
E - 37 RUE D'AGUESSEAU 92100 BOULOGNE  
BILLANCOURT

**COHEN-BACRIE MARTINE**  
E - 34 AVENUE DU ROULE 92200 NEUILLY SUR SEINE

**DANIEL BENEDICTE**  
E - RESIDENCE GER HOME 23 RUE JULES LEFEVRE  
92400 COURBEVOIE

**DESFONTAINE EMILIE**  
E - LABORATOIRES WYETH COEUR DEFENSE TOUR A  
LA DEFENSE 4 92931 PARIS LA DEFENSE CEDEX

**DEVAL BRUNO**  
E - 85 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY SUR  
SEINE

**DIVINE MARINE**  
E - LABORATOIRE AMGEN 62 BD VICTOR HUGO  
92200 NEUILLY SUR SEINE

**ESSID ABEN**  
E - 104 BD RAYMOND POINCARE 92380 GARCHES

**FALAISE BRIGITTE**  
C - 1 RUE ARAGO 92800 PUTEAUX

**FECAN CHRISTINE**  
C - VILLA CLARA 44 RUE DEVERDUN 92150 SURESNES

**FLANDIN BLETY MARIE CECILE**  
C - 17 RUE DU PAVILLON 92100 BOULOGNE  
BILLANCOURT

**GOLTZENE ANNE**  
C - 3 RUE DE CHATILLON 92170 VANVES

**GUERIN NICOLE**  
C - PAVILLON 6 22 RUE DU COLONEL FABIEN  
92160 ANTONY

**HADDAD DELPHINE**  
E - 105 AVENUE VICTOR HUGO 92100 BOULOGNE  
BILLANCOURT

**JAYR CHRISTIAN**  
E - CENTRE RENE HUGUENIN 35 RUE DAILLY  
92210 ST CLOUD

**KITOUNI KARIM**  
C - 35 RUE TOLSTOI 92130 ISSY LES MOULINEAUX

**LARUE FRANCOIS**  
E - 3 AVENUE DE VILLACOURBLAY 92360 MEUDON LA  
FORET

**LAZIMYYAEL**  
E - 114 RUE GALLIENI 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

**LE BOUGEANT CANDICE**  
E - 55 RUE ROUGET DE LISLE 92158 SURESNES CEDEX

**NURY-PHILEMON PATRICIA**  
E - STE HEATHICS 111 RUE DES TENNEROLLES  
92210 ST CLOUD

**OUANES-MOREL LYLIA**  
E - 36 QUAI D'ASNIERES 92390 VILLENEUVE LA GARENNE

**PHAM-NGUYEN THI MY LINH**  
E - LABORATOIRE PIERRE FABRE 45 PLACE ABEL GANCE  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

**PICHARD EVELYNE**  
E - FONDATION PAUL PARQUET 41 BD PAUL EMILE  
VICTOR 92200 NEUILLY SUR SEINE

**PISICA-DONOSE GEORGE**  
E - LABORATOIRE BRISTOL MYERS 3 RUE JOSEPH  
MONIER 92500 RUEIL MALMAISON

**POURAGEAUX EMILIE**  
E - ENTREPRISE ET SANTE 1 AVENUE PASTEUR  
92130 ISSY LES MOULINEAUX

**ROUSSEL CAMILLE**  
E - 157 RUE DE LA PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART

**RUVAULT PIERRE**  
C - 855 QUAI DU PRESIDENT CARNOT 92210 ST CLOUD

**SAADA RENE-PHILIPPE**  
E - 5 AVENUE JEAN JAURES 92120 MONTROUGE

**SAUTET ANNE-ELISABETH**  
E - 40 RUE WORTH BP 36 92151 SURESNES CEDEX

**STANESCU CAMELIA**  
E - SCM CLERAMBAULT 18 RUE ROUSSELLE  
92800 PUTEAUX

**TUIL OLIVIER**  
E - HOPITAL FOCH 40 RUE WORTH BP 36  
92151 SURESNES CEDEX

### Séance du 10 juin 2009

**ARFI CATHERINE**  
E - 58 BD GALLIENI 92130 ISSY LES MOULINEAUX

**BARRAU-FUSADE CLAUDE**  
C - 67 RUE CHARLES LAFFITTE 92200 NEUILLY SUR SEINE

**CADIEU GUY**  
E - 110 ESPLANADE DU GENERAL DE GAULLE  
92800 PUTEAUX

**D'ENFERT JEROME**  
E - PRODUITS ROCHE 52 BD DU PARC 92521 NEUILLY  
SUR SEINE CEDEX

**DUBOC HENRI**  
E - 178 RUE DES RENOUILLIERS 92701 COLOMBES  
CEDEX

**FRABOLOT ANNE**  
C - ESCALIER C3 RESIDENCE DES BORDS DE SEINE  
9 QUAI AULAGNIER 92600 ASNIERES SUR SEINE

**GOBERT MARIE EMMANUELLE**  
C - 133 RUE CARNOT 92150 SURESNES

**GRANGEON ELISABETH**  
E - 27 BD VICTOR HUGO 92200 NEUILLY SUR SEINE

**HAMROUNI ADEL**  
E - 1 RUE VELLEPEAU 92160 ANTONY

**HUCHON PASCALE**  
E - 45 PLACE ABEL GANCE 92100 BOULOGNE  
BILLANCOURT

**HULIN SYLVIE**  
E - 133 AVENUE DE LA RESISTANCE 92350 LE PLESSIS  
ROBINSON

**IGNATOVA JACQUELINE**  
E - 71 RUE LEON BLUM 92160 ANTONY

**KALAMARIDES SOPHIE**  
E - 100 BD DU GENERAL LECLERC 92118 CLICHY CEDEX

**LAMOTHE ELISABETH**  
E - USINE M DASSAULT 78 QUAI DU PRESIDENT  
CARNOT 92210 ST CLOUD

**LUNEAU-GIRAUD SOPHIE**  
C - 1 RUE DU MONT VALERIEN 92210 ST CLOUD

**MALEK ZOULIKHA**  
E - 178 RUE DES RENOUILLIERS 92701 COLOMBES  
CEDEX

**MARECHAL COLAS**  
E - SOS 92 27 RUE DE SEVRES 92100 BOULOGNE  
BILLANCOURT

**MARTIN ELVIRA**  
E - 90 ROUTE DE LA REINE 92100 BOULOGNE  
BILLANCOURT

**MAZEAU MICHELE**  
C - 14 RUE DES BAS LONGCHAMPS 92220 BAGNEUX

**MENASCE NATHALIE**  
E - 39 AVENUE LEONARD DE VINCI 92400 COURBEVOIE

**MESNER ALEXANDRA**  
E - 157 RUE DE LA PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART

**MIMURA YOSHIHIRO**  
E - HOPITAL AMERICAIN 63 BD VICTOR HUGO B.P. 109  
92202 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

**NGUYEN THANH PHAT DAT GUSTAVE**  
E - 4 RUE KLEBER 92309 LEVALLOIS PERRET CEDEX

**PELISSIER ARNAUD**  
E - SCP ACTIMED 33 RUE DU COTEAU  
92350 LE PLESSIS ROBINSON

**RAJAMAKI ELENA**  
E - 100 BD DU GENERAL LECLERC 92118 CLICHY CEDEX

**ROSENBERG-REINER SYLVIE**  
C - 63 BD PIERRE BROSSOLETTE 92160 ANTONY

**SEGUELA PIERRE-EMMANUEL**  
E - 133 AVENUE DE LA RESISTANCE 92350 LE PLESSIS  
ROBINSON

**SIWIK JANET**  
E - 40 RUE WORTH BP 36 92151 SURESNES CEDEX

**SORET PHILIPPE**  
E - LABORATOIRE IRIS 6 PLACE DES PLEIADES  
92400 COURBEVOIE

**STOICA CAMELIA**  
E - 157 RUE DE LA PTE DE TRIVAUX 92140 CLAMART

**TATHANH MINH CHRISTINE**  
E - LABORATOIRE PIERRE FABRE 45 PLACE ABEL GANCE  
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

**TOUZET CATHERINE**  
C - 34 AVENUE FLACHAT 92600 ASNIERES SUR SEINE

**VANDEBROUCK AMAURY**  
E - 55 RUE GEORGES SOREL 92100 BOULOGNE  
BILLANCOURT

**VIALA JULIETTE**  
E - 25 AVENUE DE LA PROVIDENCE 92160 ANTONY

**VIVES ANNE-LYSE**  
C - 133 RUE DE SILLY - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

E = Exercice  
M = Mixte  
C = Correspondance

## QUALIFICATIONS

### Qualification du 14 janvier 2009

DR ACKERMANN FELIX MEDECINE INTERNE  
 DR AUBEL NOEMIE MEDECINE GENERALE  
 DR BOUVRESSE SOPHIE DERMATO.VENEREOL.  
 DR CARDINNE CAROLINE ORL. CHI.CERV.FACIALE  
 DR CHARLES PIERRE MEDECINE INTERNE  
 DR DELFIEU MARIE-ROSE GYNECOLOGIE MEDICALE  
 DR EICHWALD FREDERIC RAD.DIAG.IM.MED.  
 DR EZRA JONATHAN RAD.DIAG.IM.MED.  
 DR GRUDEN ENRICO CHI.VISC.DIGESTIVE  
 DR GUETTA LIATH PNEUMOLOGIE  
 DR JOUANIN JEAN CLAUDE MED.APPAUX SPORTS  
 DR LAGRANDEUR JULIEN MEDECINE GENERALE  
 DR MASSEVIRGINIE STE.PUBL.MED.SOC.  
 DR MONDO ALINE M.G.NOUVEAU REGIME  
 DR ODDOUX-HERBELIN CAROLE MEDECINE GENERALE

DR ROULIN JEAN-FRANCOIS MED.DU TRAVAIL  
 DR SCHUSTER JEAN PIERRE PSYCHIATRIE  
 DR SEBILLON ELISE MEDECINE GENERALE  
 DR TASSIN MIKAEL GYN-OBST  
 DR VERHILLE NADIA  
 DR VILLERABEL DOROTHEE  
 DR ZORLU MATHIEU

### Qualification du 11 février 2009

DR ABBOU NACERA CARDIO. ET MAL.VASC  
 DR ALDEA ROXANA ANESTHESIE REA  
 DR ALLANI-ESSID NOUHA PEDIATRIE  
 DR BENOIST STEPHANE CHIR.VISC.DIGESTIVE  
 DR BOUT HELENE ANESTHESIE REA  
 DR CAMPARO PHILIPPE ANA.CYT. ET PATH  
 DR CATHERINE LAURENCE RAD.DIAG.IM.MED.  
 DR HAMANN MICHAEL PEDIATRIE  
 DR LE MARCHAND-SOUBIRON CAROLINE

GASTRO.ENT. ET HEP  
 STE.PUBL.MED.SOC.  
 CHIR.GEN.  
 DR LERNOUT TIFFANY  
 DR MACKOWIAK ELISE CHIR.GEN.  
 DR MESTRE-STANISLAS CAROLINE

MEDECINE INTERNE  
 M.G.NOUVEAU REGIME  
 PEDIATRIE  
 RHUMATOLOGIE  
 DR NAZEMI MARYAM  
 DR ROLLAND AUDREY  
 DR SAID ROULA  
 DR WAMEN NGATCHOU SANDRINE RHUMATOLOGIE

### Qualification du 11 mars 2009

DR ABIDH-BENAIM LYDIE GERIATRIE  
 DR ADET ROBERT MEDECINE GENERALE  
 DR ANASTHASE THIERRY MEDECINE GENERALE  
 DR ANSALDI-ROUSSEAU SANDRA PSYCHIATRIE  
 DR CABELLO MARIA BELEN REANIMATION MED  
 DR COLOMBANI HELENE MEDECINE GENERALE  
 DR DEYME JEAN-PIERRE REANIMATION MED  
 DR DI STADIO ARIANNA O.R.L.  
 DR GAUDOT FABRICE CHIR. ORTHO.TRAUM  
 DR HIRT BERNARD MEDECINE GENERALE  
 DR HUYNH-DO HANH DAO PEDIATRIE  
 DR KEUK HUN HORNG MEDECINE GENERALE  
 DR LASSERRE MARIE-NOEL MEDECINE GENERALE  
 DR LIPATOFF CATHERINE MEDECINE GENERALE  
 DR MARGUERITAT ELISABETH

GYNECOLOGIE MEDICALE  
 PEDIATRIE  
 CHIR.GEN.  
 DR MARIAN IULIA  
 DR MOUTON ANTOINE

DR NEUZILLETYANN CHIR.UROLOGIQUE  
 DR NUIZIERE MELANIE MEDECINE GENERALE  
 DR PERETTI MARIE ANGE M.G.NOUVEAU REGIME  
 DR PORTEFAIX CHRISTOPHE MEDECINE GENERALE  
 DR PORTEFAIX SYLVIE MEDECINE GENERALE  
 DR REHBINDER MARINA M.G.NOUVEAU REGIME  
 DR RIBAUT GAELE MEDECINE GENERALE  
 DR ROBERT JEAN-JACQUES MEDECINE GENERALE  
 PEDIATRIE

DR ROSA MANUELA MEDECINE GENERALE  
 DR SCHNELL DAVID ANESTHESIE REA  
 DR TOMESCOT ANDRE CHIR.GEN.  
 DR VANDEBROUCK AMAURY CHIR. ORTHO.TRAUM  
 DR VASSEUR FREDERIQUE MEDECINE GENERALE

### Qualification du 8 avril 2009

DR AGOPIAN GEORGES MEDECINE GENERALE  
 DR AISENBERG CHARLES MEDECINE GENERALE  
 DR BOYER-NARDON SYLVIE MEDECINE GENERALE  
 DR BROUQUET ANTOINE CHIR.GEN.  
 DR DE LAULANIE CHRISTINE MEDECINE DU TRAVAIL  
 DR DOUTRIAX BEATRICE MEDECINE GENERALE  
 DR DUCHON MICHEL MED.APPAUX SPORTS  
 MEDECINE GENERALE  
 MED. EXOTIQUE

MEDECINE GENERALE  
 MEDECINE GENERALE  
 DR FITOUSSI RENE  
 DR GARCIA THOMAS  
 DR GODET-MARDIROSSIAN HELENE

M.G.NOUVEAU REGIME  
 MEDECINE GENERALE  
 DR GRICOURT MARTINE  
 DR HAMON JEAN PAUL  
 DR ISSARTEL JEAN-MICHEL

MEDECINE GENERALE  
 MEDECINE GENERALE  
 DR LABARTHE PIERRE  
 DR LANGE GUILLAUME  
 DR LEROUX PIERRE  
 DR LESTRAT ROBERT

MEDECINE GENERALE  
 MED. EXOTIQUE  
 DR LEVY-COHEN CARLOS  
 DR MARTIN CYRIL  
 DR MIROUDEL ANNE CECILE  
 DR NGUYEN FREDERIC  
 DR PEDRON GUY  
 DR PETIT ANNE  
 DR RETBI ISABELLE  
 DR SCHWARTZYVES  
 DR SINGEORZAN SILVIA GERIATRIE  
 DR SPORTIELLO CAROLINE M.G.NOUVEAU REGIME  
 DR TRINH CAO ANH MEDECINE GENERALE

### Qualification du 13 mai 2009

DR BENAMARA FERHAT MEDECINE GENERALE  
 DR BOUFARES OLFA M.G.NOUVEAU REGIME  
 DR BRASSEUR ALINE RAD.DIAG.IM.MED.  
 DR BUZAGLO GAELE GASTRO.ENT. ET HEP  
 DR DE LAULANIE CHRISTINE MEDECINE DU TRAVAIL  
 DR DESFONTAINE EMILIE M.G.NOUVEAU REGIME  
 DR ESSID ABEN PEDIATRIE  
 DR FISCHESSE DOMINIQUE PSYCHIATRIE

PSY+OPT.ENF.ADOLES  
 MEDECINE GENERALE  
 M.G.NOUVEAU REGIME  
 MEDECINE DU TRAVAIL  
 DR GLERAND ALAIN  
 DR KITOUNI KARIM  
 DR LE BOUGEANT CANDICE  
 DR MANTZ KNIFFKE AGATHE GYNECOLOGIE MEDICALE

MEDECINE DU TRAVAIL  
 PEDIATRIE  
 DR POURAGEUX EMILIE  
 DR ROUSSEL CAMILLE  
 DR YAOUANC FRANCOIS CHIR. ORTHO.TRAUM

### Qualification du 10 juin 2009

MEDECINE GENERALE  
 MEDECINE GENERALE  
 MEDECINE GENERALE  
 DR BARREYRE PHILIPPE  
 DR CASTIGNOLI ERIC  
 DR CAZENAVE-LACROUX EVA  
 DR DA CUNHA-LOUBIES MARIE-JOSE

MEDECINE GENERALE  
 PEDIATRIE  
 MEDECINE GENERALE  
 MEDECINE GENERALE  
 DR DANEKOVA NEVENA  
 DR DAVID-RIET CHANTAL  
 DR DE CARNE CATHERINE

GASTRO.ENT. ET HEP  
 MEDECINE GENERALE  
 DR DUBOC HENRI  
 DR FEUILLASTRE PATRICK  
 DR GOBERT MARIE EMMANUELLE

MEDECINE GENERALE  
 RAD.DIAG.IM.MED.  
 O.R.L.  
 MEDECINE GENERALE  
 MEDECINE GENERALE  
 MEDECINE GENERALE  
 M.G.NOUVEAU REGIME  
 MEDECINE GENERALE  
 BIOLOGIE MEDICALE  
 MEDECINE GENERALE  
 DR HAMROUNI ADEL  
 DR IGNATOVA JACQUELINE  
 DR KIRCHACKER ROMAIN  
 DR LACHCAR JEREMIE  
 DR LE MOAL SYLVIE  
 DR MARECHAL COLAS  
 DR MENARD DELPHINE  
 DR MESNER ALEXANDRA  
 DR METADIEU BRIGITTE  
 DR NGUYEN THANH PHAT DAT GUSTAVE

M.G.NOUVEAU REGIME  
 MEDECINE GENERALE  
 MEDECINE GENERALE  
 MEDECINE GENERALE  
 MEDECINE GENERALE  
 PEDIATRIE  
 MED. DU TRAVAIL  
 MEDECINE GENERALE  
 DR PASCOAL CARLA  
 DR PERNET GERARD  
 DR RAULT MARIE-EVE  
 DR REY FABRICE  
 DR SEGUELA PIERRE-EMMANUEL  
 DR SIBONI ALBERT

ANESTHESIE REA  
 PEDIATRIE  
 MEDECINE GENERALE  
 DR SIWIK JANET  
 DR STOICA CAMELIA  
 DR TURJEMAN JEAN LOUIS

## SECONDS SITES D'EXERCICE AUTORISÉS DANS LES HAUTS-DE-SEINE

### Réunion du 11 mars 2009

**Dr Armand WASSEL**

GÉNÉRALISTE (MÉDECINE DU SPORT)

Exerçant en 1er site : 25, rue du Commandant Louis Bouchet  
93800 EPINAY-SUR-SEINE

2e site : 38, rue des Fontenelles 92000 Nanterre (autorisation  
donnée pour une année)

### Réunion du 8 avril 2009

**Dr Nicolas VAILLAUD**

SPÉCIALISTE EN CHIRURGIE PLASTIQUE ESTHÉTIQUE ET  
RECONSTRUCTRICE

Exerçant en 1er site : 18, avenue Mac Mahon 75017 PARIS

2e site : 15, rue du 19 janvier 92380 GARCHES

**Dr Pascal WINTRINGER**

SPÉCIALISTE EN CHIRURGIE GÉNÉRALE

Exerçant en 1er site : MSP Bagatelle - 203, rte de Toulouse  
33401 TALENCE cedex -

2e site : Hôpital AMÉRICAIN DE PARIS - 63, bd Victor Hugo  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

**Dr Jean-Louis DULUCQ**

SPÉCIALISTE EN CHIRURGIE GÉNÉRALE

Exerçant en 1er site : MSP Bagatelle - 203, rte de Toulouse  
33401 TALENCE cedex -

2e site : Hôpital AMÉRICAIN DE PARIS - 63, bd Victor Hugo  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

### Réunion du 13 mai 2009

**Dr Agnès LUPONIS**

SPÉCIALISTE EN DERMATOLOGIE

Exerçant en 1er site : 20, rue Descartes 78480 MONTIGNY  
LE BRETONNEUX

2e site : 199, av. Marguerite Renaudin 92140 CLAMART

**Dr Olivia JUDET**

SPÉCIALISTE EN RADIOLOGIE OPTION RADIODIAGNOSTIC

1er site : clinique Jouvenet - square Jouvenet 75016 PARIS -

2e site : Hôpital AMÉRICAIN DE PARIS - 63, bd Victor Hugo  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

**Dr Marc BRAMI**

SPÉCIALISTE EN CARDIOLOGIE

Exerçant en 1er site : CMC DE L'EUROPE - 9 bis, av. Saint-  
Germain 78560 LE PORT MARLY

2e site : Hôpital AMÉRICAIN DE PARIS - 63, bd Victor Hugo  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

### Réunion du 10 juin 2009

**Dr Alain WAKIM**

SPÉCIALISTE EN CHIRURGIE PÉDIATRIQUE

Exerçant en 1er site : 40, bd de Courcelles 75017 PARIS

2e site : CCBB Marcel Sembat 105, av. Victor Hugo 92100  
BOULOGNE-BILLAN-COURT

3e site : Hôpital AMÉRICAIN DE PARIS - 63, bd Victor Hugo  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

**Dr Frédéric MERCIER**

SPÉCIALISTE EN CHIRURGIE VASCULAIRE

Exerçant en 1er site : 214, rue Joliot-Curie 93270 SEVRAN

2e site : Hôpital AMÉRICAIN DE PARIS - 63, bd Victor Hugo  
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

**Dr Stéphane DESMET**

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Exerçant en 1er site : 2, allée des Cévennes Jardin des Lys  
91940 LES ULIS

2e site : SOS 92 - 27, rue de Sèvres 92100 BOULOGNE-BILLAN-  
COURT

**Dr Inès de France**

MÉDECIN GÉNÉRALISTE (ÉCHOGRAPHIE)

Exerçant en 1er site : 5, av. Jean Jaurès 92120 MONTROUGE

2e site : 44, rue J.P. Timbaud 92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNONCES • ANNONCES • ANNONCES • ANNONCES • ANNONCES • ANNONCES • ANNONCES •

Le **Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins des HAUTS DE SEINE**  
(35 rue du Bac à ASNIERES)

recrute une **secrétaire** pour une durée de 6 mois éventuellement renouvelable,  
du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 1<sup>er</sup> mars 2010 :

formation et connaissance requises :

maîtrise de l'outil informatique, word et excel indispensable  
bac secrétariat ou expérience acquise dans ce domaine.

## **Activités extérieures des Conseillers Ordinaux Au 2<sup>e</sup> trimestre 2009**

(sans compter les réunions mensuelles du Conseil Départemental pour tous)

### **LE DOCTEUR JEAN-CLAUDE LECLERCQ**

**Président, a représenté l'Ordre les :**

- 3 avril : Remise des insignes de la Légion d'Honneur au Dr André LEON - CNOM (Paris)
- 4 avril : Réunion des Présidents et Secrétaires Généraux - CNOM (Paris)
- 7 avril : Formation Restreinte CROM (Paris)
- 7 avril : Inauguration du réseau OSMOSE (Le Plessis Robinson)
- 28 avril : Chambre Disciplinaire de 1<sup>er</sup> Instance (CDPI) à CROM (Paris)
- 11 mai : Réunion du CA du CROM (Paris)
- 13 mai : CODAMUPS Préfecture (Nanterre)
- 16 mai : Réunion d'Information des Conseillers Ordinaux - CNOM (Paris)
- 19 mai : CDPI-CROM (Paris)
- 4 juin : Conseil d'Administration de l'AMU 92 (Garches)
- 9 juin : Fédération des Professions de Santé de Neuilly

### **LE DOCTEUR JEAN-ALAIN CAGAUT**

**Secrétaire Général, a représenté l'Ordre les :**

- 16 mars : Bureau du Conseil Régional de l'Ordre (Paris)
- 18 mars : Académie de Médecine « La prévention des accidents médicaux »
- 3 avril : Meeting CCA et internes à Cochin
- 4 avril : Réunion d'information des Présidents et Secrétaires Généraux - CNOM (Paris)
- 9 avril, 13 mai : Commission Nationale Permanente CNP
- 9 avril : Amicale des Médecins de Neuilly
- 21 avril : Chambre disciplinaire CROM
- 27 avril : Bureau du Conseil Régional de l'Ordre (Paris)
- 28 avril : Inauguration du bloc opératoire Hôpital Max Fourestier (Nanterre)
- 12 mai : Assemblée Générale du Conseil Régional de l'Ordre (Paris)
- 13 mai : C.A Hôpital de Neuilly
- 16 mai : Séance d'Information CNOM
- 28 mai : Amicale des Médecins de Nanterre
- 26 mai : Hôpital de Sèvres « le don d'ovocytes »
- 3 juin : Entretien avec Mr BOUREZ Directeur Général CPAM 92 (Nanterre)
- 5-6 et 7 juin : Pré-Assises Commission Nationale Permanente (Orléans)
- 8 juin : Commission des Ordres de l'Ile de France
- 9 juin : Soirée des Professions de Santé de Neuilly
- 11 juin : Bureau du Conseil Régional de l'Ordre
- 16 juin : Commission disciplinaire CROM (Paris)
- 27 juin : Assises du CNOM (Paris)

### **LE DOCTEUR PHILIPPE HERMARY**

**Trésorier, outre les rendez-vous nécessités par sa charge, a représenté l'Ordre les :**

- 2-3-10 et 28 avril, 19-20 et 25 mai, 2-4-10-17 et 19 juin : Saisies de dossiers
- 12 mai : AFEM Assemblée Générale (Paris)
- 22 juin : Conseil de Surveillance Hôpital A. Béclère (Clamart)
- 27 juin : Assises du CNOM (Paris)

### **LE DOCTEUR PHILIPPE BIDAULT**

- 9 avril, 10 juin : Commission de Qualification de Spécialiste en Médecine Générale (Asnières)
- 31 mars, 22 et 27 avril : Commission de Conciliation (Asnières).

### **LE DOCTEUR ERIC CASTIGNOLI**

- 10 juin : Commission de Qualification de Spécialiste en Médecine Générale (Asnières)

### **LE DOCTEUR PHILIPPE COSTIL**

- 13 mai : Rapporteur ouverture second site

### **LE DOCTEUR JEAN-PIERRE GASTON-CARRERE**

- 31 mars : Saisie de dossier
- 8 avril, 10 juin : Présidence Commission de Qualification de Spécialiste en Médecine Générale (Asnières)
- 27 avril : Commission Conciliation (Asnières)
- 23 juin : Mission TGI (Nanterre)

### **LE DOCTEUR GERARD-HENRY GENTY**

- Avril, mai, juin : Présidence de la Commission de Sécurité
- 25 et 30 mars, 8, 22 et 27 avril, 27 mai, 10 juin : Présidence Commissions Conciliation (Asnières)
- 12 mars : CA LIGUE du K 92
- 8 avril, 4 et 25 mai : Bureau ADK
- 13 mai : CA Fondation Roguet

### **LE DOCTEUR CHRISTIAN HUGUE**

- 26 janvier : Commission des Impôts (Boulogne)
- 13 mai : Commission de Conciliation (Asnières).

### **LE DOCTEUR ALEXIS MARION**

- 22 janvier : Ethique Médicale - CNOM (Paris)
- 27 avril, 13 mai : Commission de Conciliation (Asnières)

### **LE DOCTEUR MARYSE RAMBAUD-DEBOUT**

- 8 avril, 10 juin : Commission de Qualification de Spécialiste en Médecine Générale (Asnières)
- 8 avril, 13 mai, 10 juin : Commission Conciliation (Asnières)

### **LE DOCTEUR ALAIN SEMERCIYAN**

- Mai : Rapport sur second site de dermatologie à Clamart
- 5 juin : Perquisition avec saisie de dossier
- 12 et 27 mars, 29 avril, 18 mai : Saisies de Dossiers

### **LE DOCTEUR VERONIQUE THYS**

- 8 avril, 10 juin : Commission de Qualification de Spécialiste en Médecine Générale (Asnières)